

## Livre 2010 : compte rendu de la Table ronde n° 2

### *Le développement de la lecture chez les publics éloignés du livre*

Mardi 10 octobre 2006, 10h00-13h00 et 14h30-17h30

Marseille, bibliothèque municipale de l'Alcazar

1<sup>ÈRE</sup> PARTIE (MATIN) : L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN MATIÈRE D'ACCÈS AU LIVRE

#### PARTICIPANTS

Président de séance : **Jean-Paul de Gaudemar**, recteur de l'académie d'Aix Marseille

Rapporteur : Sophie Barluet

Introduction par **Olivier Donnat**, Ministère de la culture et de la communication, Département études, prospectives et statistiques.

Intervenants : **Anne-Marie Bertrand**, directeur de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) ; **Martine Blanc-Montmayeur**, conseiller pour le livre et la lecture, Direction régionale des affaires culturelles de la région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), membre de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) ; **Michel Bourgat**, adjoint au maire, délégué à la citoyenneté de la jeunesse, au contrat éducatif local et la prévention de la délinquance, Mairie de Marseille ; **Jean-Luc Bredel**, directeur régional des affaires culturelles de la région PACA ; **Priscilla De Roo**, responsable de la culture à la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires ; **Molly Fournel**, librairie Regards, Marseille ; **Alain Hayot**, vice-président délégué à la culture et à la recherche, Région PACA ; **Bruno Huerre**, architecte ; **François Larbre**, directeur des bibliothèques municipales de Marseille ; **Denis Llavori**, directeur de la médiathèque départementale du Cantal ; **Michel Tamisier**, conseiller général de Vaucluse chargé de la culture ; **Francis Verger**, responsable des bibliothèques du territoire nord, B.M. de Marseille

Excusée : **Samia Benramdane**, librairie L'île lettrée, Paris 10

Absent : **Jean-Christophe Desfilhes**, librairie Poivre d'âne, Manosque

#### COMPTE RENDU

##### *Présentation d'Olivier Donnat*

Olivier Donnat a commencé par une mise en garde contre la fétichisation des chiffres, d'autant plus qu'ils sont nombreux sur le livre et la lecture. Les enquêtes mettent en évidence les écarts, mais « écarts » ne signifie pas « inégalités ». Les écarts peuvent aussi refléter des *préférences*, le *choix* de faire autre chose que de lire.

De plus, parler de « lecture » au singulier est inexact, dans la mesure où « la lecture est la plus polymorphe des pratiques culturelles » (Jean-Claude Passeron). De même lorsqu'on parle de la lecture des « Français », il faut garder en tête que quel que soit le texte, il bénéficie d'une pluralité d'approches, tant les rapports à la lecture et au livre sont personnels.

Il faut donc bien distinguer trois séries de problèmes :

- la lecture (comme activité)
- le livre (comme objet)
- la littérature (comme genre)

Dans la lecture, il faut distinguer la lecture ordinaire, qui est une activité contrainte (utilité à l'école et au travail, dans la vie quotidienne) et la lecture choisie : dans les deux cas, les chiffres ne sont pas les mêmes.

Le livre quant à lui peut être un objet assez exotique pour une partie de la population, ou au contraire objet de collection, signe de richesse culturelle pour d'autres. Dans ce cas, l'achat de livres n'est pas synonyme de lecture (on ne lit pas forcément les livres qu'on achète).

La littérature, genre très valorisé, finit souvent par recouvrir le terme « livre » dans les milieux culturels. Dans ce cas, il y a glissement du descriptif au normatif, alors même que l'essentiel du chiffre d'affaires de l'édition ne se fait pas sur la littérature.

- La lecture : c'est la pratique la plus répandue. Les écarts entre catégories de la population restent assez faibles. Par contre, **les mutations récentes de notre rapport au temps ne sont pas favorables à la lecture**. Les contraintes temporelles sont de plus en plus fortes, les emplois du temps de moins en moins routiniers, et la télévision tend à remplacer la lecture dans les temps morts. La baisse de la lecture de la presse est notamment en partie liée à ces facteurs.
- Le livre : les écarts entre catégories de la population sont plus marqués. 25 à 30 % de la population déclare ne pas avoir lu de livre au cours des 12 derniers mois, et ce chiffre est supérieur chez les ruraux, les plus faiblement dotés en ressources économiques et surtout socio-culturelles, etc. De plus, **l'hétérogénéité** est très forte à l'intérieur de chaque classe sociale. 40 % des diplômés de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle ont lu moins de 5 livres en un an.  
D'autres facteurs entrent en ligne de compte :
  - Une différenciation hommes / femmes est très nette. 10 % d'hommes déclarent avoir lu un livre dans le mois contre 20 % de femmes. Il existe une lecture de livres en milieu populaire chez les femmes, pas chez les hommes.
  - L'avancée en âge provoque souvent l'abandon du livre, mais là encore plus chez les hommes que chez les femmes.
- La littérature : **les écarts entre catégories de la population sont encore plus marqués, et les différences entre les sexes plus accentuées**. Une enquête américaine comparant des chiffres de 1982 et de 2002 montre la même évolution aux États-Unis et en France. Chez les jeunes, a fortiori les garçons, on note un désintérêt pour la littérature.
  - D'une part celle-ci n'est plus un enjeu de sociabilité majeure (contrairement aux années 50), mais reste du domaine de la scolarité ou de l'intimité : on ne fait pas état de ses lectures auprès de ses amis.
  - D'autre part, la chaîne de médiation du livre est très féminisée : mère, bibliothécaires, institutrices. Pour un garçon, cela peut jouer au moment de l'affirmation de sa virilité. Au contraire, la culture de l'écran (jeux vidéo, zapping, internet) est plus masculine.

Olivier Donnat fait ensuite remarquer que les mots « internet », « numérique », etc. ne sont pas présents dans le programme de cette table ronde. N'est-ce pas du non-dit ? Les usages

culturels du numérique sont omniprésents : communication (mél, chat), recherche d'information. L'évolution très rapide des usages du numérique éclaire les problèmes d'un jour nouveau :

- Le développement d'une culture internet entraîne le découplage entre lecture et livre. Nos actes de lecture quotidiens ont de plus en plus souvent l'écran comme support.
- Les nouveaux rapports de concurrence et/ou de complémentarité entre l'imprimé et l'écran se posent de façon différente suivant les secteurs du livre.
- Internet renouvelle la question des publics en médiathèque, dans la mesure où de plus en plus d'usages peuvent avoir lieu (au moins potentiellement) à distance. Cela oblige à modifier la manière de penser et d'organiser les équipements et de raisonner plus en termes d'usagers que de publics.
- L'écran change les rapports cognitifs et à l'imaginaire. Quelles seront les pratiques à l'âge adulte des générations qui apprennent l'alphabet sur clavier et sont « formatés » par 3 heures de télévision quotidienne ?

### *Débat*

#### 1. La hiérarchisation spatiale des équipements

Jean-Paul de Gaudemar a tout d'abord rappelé que le lien entre livre et lecture d'une part et aménagement du territoire d'autre part n'avait pendant très longtemps pas été de soi. En effet, ce n'est que depuis le début des années 80 que la matière grise est comprise comme ferment puissant d'un aménagement qui a d'abord été conçu en termes de routes ou de liaisons ferroviaires.

Il s'agit donc de savoir s'il existe aujourd'hui une hiérarchisation optimale des lieux d'accès au livre que sont les bibliothèques et les librairies, et si les nouvelles technologies, comme le numérique, modifient la donne.

Il est ressorti des interventions que l'offre de proximité était certes importante, mais qu'en dessous d'une certaine **taille critique**, et donc d'une certaine offre, l'équipement n'était pas très fréquenté.

C'est ce qu'a montré Denis Llavori en exposant l'offre en bibliothèques du département du Cantal. 50 médiathèques ont été créées dans les bourgs correspondant aux bassins de vie de la population. La population rurale étant familière des déplacements, elle n'hésite pas à faire plusieurs kilomètres pour se rendre dans ces équipements, qui bénéficient d'un taux de fréquentation de 35 % de la population, contre 10 % pour les dépôts de livre, situés au plus près des personnes, dans les villages. Le saut qualitatif que représentent les médiathèques entraîne donc systématiquement une augmentation de la fréquentation.

Priscilla De Roo a rappelé l'importance d'un équipement culturel de qualité en milieu rural pour accroître l'attractivité et la compétitivité d'un territoire. Elle a insisté sur la qualité du service rendu et sur la nécessité de l'adapter aux pratiques des nouveaux habitants dans un contexte de migrations hors des grandes agglomérations et de revivification de l'espace rural. C'était tout l'enjeu pour la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT), que d'accompagner le programme des « ruches » en zone rurale initié

par le Ministère de la culture et de la communication en mettant l'accent sur les nouvelles technologies de l'information, l'intercommunalité et l'intégration des équipements dans des structures polyvalentes de service public. Si 17 % des projets se sont finalement situés dans les communes périurbaines des agglomérations et dans des aires urbaines moyennes, on peut encore parler, aujourd'hui, de « **désert du périurbain** ».

Bruno Huerre a de son côté évoqué les difficultés que rencontrent les élus de Cosne-sur-Loire pour convaincre leurs homologues des communes à l'entour de l'intérêt de la construction d'une bibliothèque. Cette réticence des communes rurales contraste fort par rapport à une commune de la région parisienne comme Viroflay, où l'importance d'un tel équipement semble aller de soi.

De son côté, Molly Fournel a insisté sur l'importance de maintenir des librairies de centre-ville. Elles sont l'occasion, pour la population, de se familiariser avec le livre, et de découvrir d'autres œuvres que les livres prescrits dans les programmes scolaires.

Enfin, François Larbre a rappelé que l'équipement de proximité (comme les bibliothèques de quartier à Marseille) était bien l'équipement le plus difficile à réussir, puisqu'il faut répondre, avec une offre réduite, à des besoins très divers, et même de plus en plus diversifiés et de plus en plus pointus (Francis Verger). A la bibliothèque de l'Alcazar, sur 11.000 m<sup>2</sup>, il est plus facile de concilier des demandes contraires : enfants du quartier, actifs, chercheurs... La bibliothèque de l'Alcazar a pris le parti d'une offre indifférenciée, organisée selon le seul principe thématique. Dans chaque espace thématique se trouvent tous les services : livres en accès direct, places assises, moyens de reproduction, possibilité de se faire communiquer des documents des magasins.

L'important, en matière d'aménagement du territoire, est donc de penser empiriquement la complémentarité entre grand équipement et équipement de proximité. La réflexion ne sera pas la même dans une ville très étendue comme Marseille ou dans une ville très dense comme Paris.

Priscilla De Roo insiste sur la difficulté qu'il y a, encore aujourd'hui, à s'adapter au **butinage** de la population. Longtemps cette dernière a été considérée comme fixe, alors qu'il faut aujourd'hui comprendre qu'un même individu peut fréquenter un équipement de proximité tout comme un équipement plus lointain mais mieux doté<sup>1</sup>.

## 2. Des lieux de services, d'échanges et de débats

Plus qu'une coquille abritant des livres, des disques, des DVDs etc, c'est-à-dire des biens, des objets, la médiathèque (et notamment la médiathèque de proximité) est (ou est appelée à être) un lieu de service d'une part, et un lieu d'échanges et de débats d'autre part. Cette conception a été largement exprimée par tous les intervenants.

---

<sup>1</sup> Cela pose la question plus générale de l'adaptation des bâtiments (souvent conçus pour une cinquantaine d'années) à des usages qui changent de plus en plus vite.

## 2.1. Des lieux de services

### 2.1.1. Une offre associée à d'autres services

Denis Llavori a tout d'abord évoqué la nécessité de **tenir compte de la demande du public**, d'adapter l'offre, en quelque sorte « commercialement » au public. Ce dernier ne fait pas la différence entre les supports (livre, documentaire, magazine, internet...) dans sa recherche d'information. Les bibliothécaires se font, en quelque sorte, « **commerçants de contenus** », et non de supports.

**D'où la pertinence d'associer l'offre des bibliothèques (le « service lecture ») à un ensemble d'autres services de proximité : maisons de services publics, Grétas<sup>2</sup>, banques, ANPE, etc., de préférence en synergie.<sup>3</sup>**

Constat partagé par Priscilla De Roo, dans sa présentation du programme des « ruches » : Dans 32 projets sur les 47 retenus, la médiathèque a été insérée dans un bâtiment multi-services (culturels ou autres services de proximité) regroupant par exemple la bibliothèque et une école de musique, une salle d'arts plastiques, une antenne administrative, une antenne de l'ANPE. La médiathèque est devenue le prétexte pour offrir un bouquet de services, une sorte de « **maison de services publics** » tendant à rendre attractif le centre bourg, à faciliter l'accès aux habitants des zones environnantes et à rentabiliser l'investissement ainsi que le fonctionnement.

Beaucoup d'innovations ont été proposées, que l'on peut ranger dans la catégorie de l'amélioration de la qualité de services aux ménages : aide à la recherche d'emploi, aide à la formation, navettes de transport de documents vers les points de lecture, portage de documents à domicile pour les personnes âgées et / ou handicapées, organisation de fêtes du livre, de festivals de cinéma d'art et d'essai, actions en partenariat avec les services de la petite enfance, les écoles et les associations.

Ce concept de « maison de services publics » a été relevé par Benoît Yvert : c'est une offre pratique, ancrée dans les besoins de la population.

De son côté, Jean-Luc Bredel a rappelé que le « service public de la culture » était aussi un service *du* public, et qu'il fallait donc répondre à ses besoins.

### 2.1.2. L'importance de l'accueil

Bruno Huerre et Anne-Marie Bertrand ont insisté, dans une ligne plus strictement bibliothéconomique, sur l'**importance de l'accueil** dans les équipements aujourd'hui. Sur le plan de l'architecture, l'accueil est beaucoup plus formalisé dans les nouvelles constructions (guichets, banques de renseignements, etc.) Le bâtiment ne doit pas décourager l'habitant par son caractère monumental, mais l'inviter à se sentir chez soi. Un travail sur le **parcours** est effectué afin de décroquer les espaces. Ce travail vise à susciter l'envie de passer d'un

---

<sup>2</sup> Le Gréta est un groupement d'établissements publics locaux d'enseignement qui fédèrent leurs ressources humaines et matérielles pour organiser des actions de formation continue pour adultes. [définition sur le site de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid255/les-greta.html>]

<sup>3</sup> Le numérique peut contribuer à ce décroquer des services. Ainsi un catalogue départemental est-il en phase de test dans le Cantal : il regroupera les ressources documentaires des bibliothèques et des archives départementales, ainsi que des sites d'autoformation et des bouquets numériques de ressources électroniques en ligne.

espace l'autre, de déambuler, de butiner, de rencontrer les livres et les documents lors d'une libre flânerie.

Anne-Marie Bertrand a rappelé que « l'offre n'est pas dissociable des modalités de l'offre » (Jean-Claude Passeron), et que les personnels des bibliothèques devaient, encore aujourd'hui, améliorer leur accueil.

Par ailleurs, ils devraient aussi prendre à cœur le « rôle éducatif » des bibliothèques, qui, s'il est reconnu dans le discours, suscite encore souvent de l'aversion sur le terrain (rêve du « lecteur autonome »). Les bibliothèques proposent encore trop peu d'aide aux devoirs, de cours d'alphabétisation, de formation continue.

Leurs horaires ne sont pas non plus toujours adéquats à la demande du public, pas plus que leur offre de contenus (sous-représentation des ouvrages techniques, sur-représentation de la « culture Télérama »).

### *2.1.3. Un problème de formation ?*

Cette relative inadéquation de l'offre et des services aux besoins des publics trouve entre autres sa source dans la forme du concours de recrutement des cadres des bibliothèques, qui privilégie les candidats formés aux lettres et sciences humaines, particulièrement à l'histoire. Parallèlement le nombre de contrats précaires augmente (environ 20 % des personnels de bibliothèques).

Par contre, de plus en plus d'élèves de l'Enssib ont eu une pratique professionnelle antérieure, ce qui pose la question d'une troisième voie de recrutement pour ces personnes bénéficiant déjà d'une expérience professionnelle.

### *2.2. Des lieux d'échanges et de débats*

Francis Verger a le premier mis l'accent sur les nouvelles demandes du public non en matière de documents, mais d'échanges, de débats, d'argumentation.

Il a été suivi sur ce terrain par Alain Hayot, qui a souligné l'importance de désacraliser l'objet livre au profit d'une relation plus forte entre les personnes. En témoigne l'exemple du festival du livre de Mouans-Sartoux<sup>4</sup>, où de nombreux débats sont organisés autour du livre, sur des sujets de société. Le livre est replacé dans un contexte plus large.

Michel Tamisier a rappelé que la construction de la bibliothèque René Char à Cadenet, village de 4.000 habitants dont il était maire, a d'abord suscité l'hostilité des habitants, avant de remporter beaucoup de succès : la bibliothèque est devenue un lieu d'échanges, de rencontres, d'intégration des nouveaux arrivants, un lieu de bénévolat et de militance.

Anticipant les débats de l'après-midi, Michel Bourgat a quant à lui rappelé le rôle important que jouait l'apprentissage de la lecture dans la baisse de la délinquance.

---

<sup>4</sup> Voir le site <http://perso.orange.fr/mouans-sartoux/>

### 3. L'importance des partenariats et du travail en réseau

L'aménagement du territoire en matière de livre et d'accès à la lecture, c'est aussi le travail commun des partenaires sur le terrain, la coopération entre ministères, et l'articulation entre l'État, la région, le département, l'intercommunalité et les communes.

#### *3.1. Différents échelons d'intervention*

Après avoir souligné que la région n'était pas la collectivité en charge du livre, Alain Hayot a rappelé qu'elle intervenait cependant sur deux terrains : l'investissement dans les équipements (ex. construction de bibliothèques), et le soutien au réseau des librairies indépendantes. L'agence régionale du livre est quant à elle gérée conjointement avec l'État.

La région peut animer le tissu local et provoquer des synergies entre bibliothèques, librairies et lycées, comme par « le prix littéraire des lycéens et apprentis »<sup>5</sup>. Selon Alain Hayot, si l'État garantit l'égalité territoriale et a un rôle d'expertise, la région serait mieux placée pour mener une politique du livre de proximité à condition d'en avoir les moyens.

#### *3.2. Les coopérations interministérielles*

Le programme des « ruches » a été l'occasion de faire dialoguer une logique de publics (propre à la DLL – Ministère de la culture et de la communication) et une logique de territoires (propre à la DIACT – Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire) pour mieux cibler les zones d'implantation des médiathèques et les besoins des publics. Cette expérimentation a permis de décloisonner l'organisation verticale des métiers entre la DLL et la DIACT et de faciliter un échange de cultures fructueux.

En tant que recteur d'académie, Jean-Paul de Gaudemar a rappelé l'importance du rôle des centres de documentation et d'information (CDI), et, plus généralement, des collèges, qui sont les premiers foyers de culture, notamment en zone rurale (expositions, ateliers...). La coopération entre le Ministère de l'éducation nationale et de la recherche et la Direction du livre et de la lecture est une question à creuser.

---

<sup>5</sup> Voir le site <http://prix.livre-paca.org/>

## Livre 2010 : compte rendu de la Table ronde n° 2

### *Le développement de la lecture chez les publics éloignés du livre*

Mardi 10 octobre 2006, 10h00-13h00 et 14h30-17h30

Marseille, bibliothèque municipale de l'Alcazar

#### 2E PARTIE (APRÈS-MIDI) : L'ACCÈS AU LIVRE ET À LA LECTURE DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

#### PARTICIPANTS

Président de séance : **Jean-Paul de Gaudemar**, recteur de l'académie d'Aix Marseille

Rapporteur : Sophie Barluet

Intervenants : **Cécile Amiand-Glory**, chargée de mission, direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports, PACA ; **Anne-Marie Bertrand**, directeur de l'Enssib ; **Martine Blanc-Montmayeur**, conseiller pour le livre et la lecture, Direction régionale des affaires culturelles de la région PACA, membre de l'ANLCI ; **Évelyne Cardin**, chargée de mission égalité des chances dans les Bouches du Rhône ; **Céline Chicharro** et **Magali Gibelli**, médiateurs du livre, médiathèques de La Seyne / mer ; **Guylaine Costantino**, chargée de mission régionale Lutte contre l'illettrisme, Préfecture de Région (région PACA), ANLCI ; **Molly Fournel**, librairie Regards, Marseille ; **Annie Honnorat**, Chargée de Mission au Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD) ; **François Larbre**, directeur des bibliothèques municipales de Marseille ; **Ingrid Linke** et **Marzena Jakubowska**, ATD Quart Monde Marseille ; **Marion Mazauric**, éditrice, Le Diable Vauvert ; **Isabelle Mazel**, secrétaire générale de l'Observatoire national de la lecture ; **Gérard Mauger**, sociologue ; **Hélène Salasca**, conseiller d'éducation populaire et jeunesse, Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports, PACA ; **Delphine Soulié**, association Cultures du cœur 13 ; **Michel Tamisier**, conseiller général de Vaucluse chargé de la culture ; **Francis Verger**, responsable des bibliothèques du territoire nord, B.M. de Marseille

#### COMPTE RENDU

Gérard Mauger a tout d'abord brossé un panorama des obstacles auxquels se heurtaient les publics en difficulté face à la lecture.<sup>6</sup>

Le rapport à la lecture dépend schématiquement de quatre variables : le capital scolaire et l'héritage culturel, les deux étant fortement liés, même si l'héritage culturel peut parfois mener à la lecture dans un milieu dont le capital scolaire est faible (ex. investissement dans le syndicalisme ou la religion) ; le sexe (différence homme / femme, encore plus marquée dans les classes populaires et immigrées) : la lecture est liée aux loisirs « d'intérieur », à **une sociabilité par procuration**, comme le téléphone ou la correspondance. Par ailleurs, les femmes sont tendanciellement investies dans le monde des « choses humaines » (cadre

<sup>6</sup> Le terme « en difficulté » ne va d'ailleurs pas de soi : Jean-Paul de Gaudemar a proposé, au début de la table ronde, qu'il soit remplacé par « publics qui se heurtent à beaucoup d'obstacles », expression qui indique bien la multiplicité des situations et évite de stigmatiser ces publics.

domestique, emplois d'infirmière, d'institutrice, etc.) et les lectures correspondantes, alors que les hommes sont voués au monde des « choses matérielles »<sup>7</sup> et aux lectures plus techniques qui y sont associées. Enfin, dernier facteur, l'âge et la génération : on lit plus à l'école et à la retraite que dans la vie active.

Les obstacles à la lecture sont de deux ordres :

- techniques, matériels, « objectifs » (déficit de compétence lectorale, difficulté de concentration, rejet des loisirs studieux) ou insuffisance de l'offre (absence de livre dans l'univers familial ou social proche).
- Mais ils sont également d'ordre « subjectif » : aversion ou indifférence.
  - L'aversion pour la lecture peut être associée à l'échec scolaire et au renversement des valeurs qu'il induit ou à la perception de cette activité comme féminine, voire efféminée.
  - Quant à l'indifférence (« il leur manque de manquer » disait Platon), elle est associée à l'investissement, surtout masculin, dans des activités concurrentes (activités d'extérieur, conversations entre amis). Chez les jeunes, la culture littéraire paraît dépassée, le livre est dévalué au profit d'autres loisirs (musique, télé, jeux vidéo). Étant entendu que cette dévaluation est moindre chez les filles.

Annie Honnorat a ensuite présenté les missions du FASILD : Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, créé en 1958. Un des publics prioritaires de cet organisme est constitué par les primo-arrivants : la maîtrise du français est reconnue comme une compétence professionnelle par le code du travail, et entre dans le programme de formation du Contrat d'Accueil et d'Intégration proposé aux nouveaux arrivants.

Des riches débats qui ont eu lieu ensuite, on peut retenir deux axes forts : les moyens de faire venir à la lecture et les acteurs les mieux placés pour ce faire ainsi que la question du contenu de la médiation (œuvres contemporaines proches des publics ou culture commune ?)

## 1. Amener à la lecture : une responsabilité partagée

### *1.1. Le rôle déterminant des associations*

Pour Marion Mazauric, les institutions étant très coupées de la France qui vit et qui lit, les meilleurs passeurs sont les associations.

Dans une tonalité un peu différente, Martine Blanc-Montayeur la rejoint en disant que l'institution bibliothèque est peut-être la moins bien placée pour toucher les publics en difficulté face à la lecture car elle est le lieu symbolique sur lequel se concentre la haine du livre. Elle est d'ailleurs bien souvent le dernier recours pour les formateurs et les animateurs sociaux. C'est pourtant un lieu privilégié dans la mesure où il contient toutes les ressources. C'est pourquoi il faut **actionner des partenariats avec les associations**.

Ingrid Linke et Marzena Jakubowska ont exposé le dispositif des bibliothèques de rue d'ATD Quart Monde tout en rappelant l'importance de la bibliothèque institutionnelle et du CDI : les livres des bibliothèques de rue ne sont pas empruntables, ils sont là pour donner un premier goût de la lecture, et les bénévoles d'ATD renvoient les personnes intéressées vers ces institutions pour approfondir leur rapport au livre.

<sup>7</sup> Cette distinction est d'Émile Durkheim.

Evelyne Cardi a elle aussi souligné l'importance du travail avec les associations et les centres sociaux dans la lutte contre l'échec scolaire et pour la réussite éducative et citoyenne.

### *1.2. Former les référents sociaux et les animateurs*

Delphine Soulié d'une part et Hélène Salasca d'autre part ont souligné que, paradoxalement, **l'un des barrages identifiés à l'accès au livre et à l'écriture soit pour des jeunes, soit pour des adultes éloignés de la culture, se trouve être parfois les référents sociaux qui s'en occupent.** En effet, ces personnels (animateurs, éducateurs, travailleurs sociaux...) ont souvent eux-mêmes une représentation scolaire du livre qui ne leur a pas toujours laissé un agréable souvenir. Ceci ne les incite pas à proposer et partager avec les publics qu'ils encadrent des activités éveillant le plaisir de lire et d'écrire.

L'association « Cultures du cœur » cherche à éveiller la curiosité de ces référents sociaux pour qu'ils retransmettent ensuite ce goût de la lecture aux personnes dont ils s'occupent.

De son côté, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports propose des temps de formation aux animateurs et responsables de centres de loisirs, pour qu'ils développent des projets avec les enfants et les jeunes en s'appuyant sur les compétences des bibliothécaires. Leur montrer ainsi que le livre est aussi un vecteur de réponses aux questions de la vie et qu'en faciliter son accès aide à grandir.

### *1.3. Les médiateurs du livre*

Céline Chicharro et Magali Gibelli, titulaires du BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) filière « livre » ont un rôle charnière, à la Seyne-sur-mer, entre la bibliothèque et les populations des quartiers nord. Elles travaillent d'ailleurs souvent avec les associations, comme « Femmes dans la cité », ou dans les PMI.

La formation des médiateurs du livre montre qu'il peut être plus efficace, pour toucher des publics éloignés du livre, d'avoir pour première compétence l'animation et la médiation, et d'acquérir la compétence du contenu (livre jeunesse, littérature, etc.) en deuxième lieu.<sup>8</sup>

### *1.4. L'école, premier vecteur de transmission*

Guylaine Costantino a rappelé que culture et enseignement avaient des interactions positives qui permettaient d'avancer. Il existe une complémentarité réelle entre l'école et les associations de lutte contre l'illettrisme. Il ne s'agit pas de confondre les rôles des uns et des autres, mais bien de **travailler en partenariat**, chacun apportant ses compétences.

Jean-Paul de Gaudemar a ajouté que l'école devait remplir sa mission principale de lieu de transmission des compétences, et que cela pouvait passer, dès la maternelle, par l'expression orale, qui est la meilleure propédeutique à l'écrit.

En conclusion, il est ressorti des interventions que seule une **responsabilité partagée** dans le domaine de l'accès au livre et à la lecture pouvait donner de bons résultats. Chacun, à sa

---

<sup>8</sup> C'est un débat qui a traversé en filigrane les échanges de l'après-midi : de quelle compétence faut-il partir pour une médiation efficace ? Du livre (du contenu) ou des techniques de médiation (des façons d'exposer le contenu) ?

place, avec ses compétences et ses missions propres, pouvait donner le meilleur de lui-même, sans chercher à effectuer un travail qui n'était pas le sien. Il faut encourager la formalisation et la professionnalisation des rapports entre acteurs du livre (Guylaine Costantino).

## 2. Médiatiser ou transmettre ? La question des contenus

Marion Mazauric a posé la question en termes clairs : peut-on faire lire un roman classique à une lectrice de Barbara Cartland ? L'inappétence de certains publics, notamment les adolescents, pour les livres n'est-elle pas le reflet de **l'inadéquation de l'offre** qu'on leur propose ? Les institutions font du livre un objet à haut statut culturel alors que pour les jeunes c'est un produit culturel comme un autre, comme une paire de Nike.

Par ailleurs, il faudrait passer de la notion de livre à **la notion d'écrit** – celle de livre étant réductrice – pour se rendre compte de la richesse de la création actuelle en matière de langue, d'écrit (Faïza Guène, mais aussi la rappeuse Diam's, le slam, le SMS, le chat...). Malheureusement, ces auteurs, ces pratiques, ne bénéficient pas de la reconnaissance des institutions, et par conséquent leurs adeptes non plus.

Redonner le plaisir de lire, c'est donc avant tout mettre entre les mains des lecteurs des œuvres qui leur font plaisir, des œuvres contemporaines, qui leur parlent. C'est aussi mieux prendre en compte les influences de la **culture orale**, notamment maghrébine ou africaine (Céline Chicharro, Marion Mazauric). Nous vivons une époque où la littérature se crée et se consomme aussi sous forme orale (performances, poésie à haute voix...). La médiation vers le texte peut donc se faire par l'oralité.

Cependant, la question de l'offre ne fait pas l'unanimité : faut-il offrir aux publics qui s'éloignent du livre, et notamment aux jeunes, des œuvres de leur temps et qui leur parlent d'eux, au risque de ne plus assurer la **transmission** de la culture (Martine Blanc-Montmayeur) ? On retrouve là les deux pôles bien connus du relativisme culturel et du légitimisme culturel (Gérard Mauger). Satisfaire les goûts et les intérêts d'un public est plus facile qu'inculquer d'autres goûts, plus éloignés de ses préoccupations, mais dans les faits des passerelles existent entre les deux pôles.

Ce débat nous rappelle que **la médiation n'existe pas en soi**. Il faut être spécialiste de ce qu'on médie<sup>9</sup> (Anne-Marie Bertrand), et ne pas renoncer à la transmission au profit d'un plaisir immédiat mais qui risquerait de ne pas assurer le dialogue entre les générations et la pérennité de la culture.

Jean-Paul de Gaudemar conclut l'après-midi en insistant sur trois nécessités :

- Nécessité, pour les responsables institutionnels, de tenir compte de l'éloignement grandissant des publics par rapport à la culture traditionnelle.
- Nécessité, pour ces mêmes responsables, de raisonner selon un schéma de complémentarité.
- Nécessité, enfin, de faire un détour par l'oralité, tant à l'école (et notamment l'école maternelle) que dans les médiathèques, pour amener à la lecture.

---

<sup>9</sup> Voir note précédente.